

# HONORAIRES DE L'AGENCE

(T.V.A. INCLUSE)

## VENTES

### MONTANT DE LA TRANSACTION

### REMUNERATION

(Pourcentage appliqué sur le montant de la transaction)

Locaux à usage d'habitation ou professionnel

|                              |       |
|------------------------------|-------|
| Jusqu'à 60 000 €             | 12 %  |
| de 60 001 € à 100 000 €      | 11 %  |
| de 100 001 € à 140 000 €     | 10 %  |
| de 140 001 € à 180 000 €     | 8 %   |
| de 180 001 € à 300 000 €     | 7 %   |
| de 300 001 € à 600 000 €     | 6 %   |
| de 600 001 € à 1 200 000 €   | 5 %   |
| de 1 200 001 € à 1 400 000 € | 4,5 % |
| de 1 400 001 € à 1 600 000 € | 4 %   |
| au-delà de 1 600 001€        | 3,5%  |

Conformément aux usages locaux et sauf convention expresse différente entre les parties et indiquée au mandat ; la rémunération sera à la charge :

### **DE L'ACQUEREUR**

Conformément à la réglementation en vigueur, les prix affichés s'entendent honoraires d'agence inclus et hors droits de mutation (frais de notaire) à la charge de l'acquéreur.

## LOCATIONS

### LOCATION VIDE :

Bailleur : 1 mois de loyer charges comprises

Preneur : En résidence principale & zone très tendue :  
15€ / m<sup>2</sup> de surface habitable état des lieux d'entrée inclus

### LOCATION MEUBLEE :

Bailleur : 1 mois de loyer charges comprises

Preneur : En résidence principale & zone très tendue :  
15€ / m<sup>2</sup> de surface habitable état des lieux d'entrée inclus

Lorsque le preneur ne destine pas les biens vides ou meublés à sa résidence principale ; les honoraires de transactions seront d'1 mois de loyer charges comprises, état des lieux inclus.

### LOCATION LOCAUX COMMERCIAUX :

10% T.T.C du montant du loyer triennal hors charges et hors taxe à la charge du preneur